

Jean-Claude Sergeant

Traduire à l'université

Le samedi 9 mars dernier s'est tenu à St Hugh's College (Université d'Oxford) un colloque sur le thème « Traduire à l'université » organisé à l'initiative du Groupe de recherche en traduction TRIO¹ et de la Maison française d'Oxford².

L'idée de départ découlait du constat de la différence des positionnements français et britanniques par rapport à la place de la traduction à l'université et aux objectifs qui lui étaient, du moins implicitement, assignés. La traduction, en l'espèce ses formes didactiques dénommées « version » et « thème », n'était-elle pas conçue en France comme un auxiliaire de l'apprentissage de la langue – l'anglais en l'occurrence ? Lorsqu'elle était présente dans les cursus universitaires britanniques³, ne se substituait-elle pas souvent à tout autre forme d'apprentissage du français ?

-
- (1) Fondé en 1992 par Edith McMorran, TRIO (*Translation Research in Oxford*) est un groupe de recherche en traduction qui compte parmi les plus actifs dans le domaine. Il a déjà organisé près d'une vingtaine de colloques anglo-français consacrés à un auteur, un genre ou une thématique spécifique. Ces différents colloques ont donné lieu à la publication de trois ouvrages dont on trouvera les références sur le site web de TRIO : www.trio.org.uk.
 - (2) La Maison française d'Oxford créée au lendemain de la dernière guerre en tant que catalyseur de la coopération entre l'Université d'Oxford et les universités françaises est aujourd'hui un centre de recherche relevant du ministère des Affaires étrangères, où est également implantée une unité de recherche associée au CNRS.
 - (3) Bien que le système universitaire écossais soit distinct de celui en vigueur dans le reste du royaume, il ne semble pas que cette spécificité soit très marquée en ce qui concerne la place et le rôle de la traduction dans les cursus.

C'est autour de ces quelques interrogations relatives au statut de la traduction à l'université et aux modalités pratiques de son enseignement qu'ont été réunies sept interventions proposées par des praticiens universitaires de la traduction parfois doublés de spécialistes de traductologie et par des traducteurs professionnels des deux pays.

Il revenait à Michel Ballard (Université du Littoral) de cadrer la réflexion. Auteur de nombreux manuels de traduction, M. Ballard a expliqué le statut minoré de la traduction à l'université par le fait que les cours de traduction sont perçus comme moins exigeants que les autres : absence de programme et d'un savoir constitué, priorité accordée à la pratique concrétisée par la production de textes. Mais en même temps, le cours de traduction (il s'agit de version) est source d'inquiétude du fait de l'absence de critères reconnus de qualité, d'où l'idée que la traduction est avant tout affaire de subjectivité. L'enseignement de la traduction dans les premières années est une machine à produire de l'échec, déclare M. Ballard ; le lexique notamment pose de gros problèmes, ce qui conduit ce spécialiste à plaider à cet égard pour un enseignement structuré du lexique.

La traduction mobilise des connaissances et un savoir-faire nourri par la formation théorique, laquelle doit être fondée sur les besoins de l'apprenant dont les déficits sont mesurables. Présenter la traduction comme une aide à la lecture permet de travailler sur le problème du sens et d'aborder progressivement la question des contraintes et des choix de traduction, en soulignant la notion centrale de la créativité du traducteur qui traduit pour un public défini. Il en va de même pour l'étudiant qui traduit, lui aussi, pour un public spécifique. Il importe, conclut M. Ballard, de se fixer des objectifs réalistes qui doivent faire une place à la diversité des manières de traduire.

C'est cette notion de réception et de public qui a été reprise par Peter Newmark présent dans l'assistance. Selon lui, la traduction proprement dite doit s'inscrire dans un contexte de communication défini par un véritable environnement prenant en compte le destinataire au moyen d'une introduction, de notes, d'un appareil critique suffisamment développé.

Dans sa présentation qui faisait suite à celle de Michel Ballard, Isabelle Perrin, universitaire et traductrice reconnue, a commencé par faire état d'une enquête réalisée par l'Association des traducteurs littéraires de France qui fait apparaître que la quasi-totalité de ces professionnels sont titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur mais que la grande majorité s'est formée à la traduction sur le tas. Dans un exposé rigoureusement construit, I. Perrin distingue l'usage de la traduction en fonction des finalités du linguiste, du

chercheur et du praticien, usage qui peut, dans les trois cas de figure évoqués, être analysé sur la base d'objectifs, de critères et de modalités spécifiques. On peut considérer, schématiquement, que la traduction à l'université vise à tester la compréhension de l'anglais et la connaissance du français ; dans cette perspective, c'est l'évaluation opérée à partir d'un barème de points fautes qui prime. L'exercice teste des aptitudes « exogènes » (celles de l'angliciste, par exemple) qui diffèrent de celles mises en jeu par la traduction professionnelle dont le critère de qualité tient à la lisibilité dans la langue d'arrivée. L'essentiel du travail du traducteur est la relecture. Quant à la recherche en traduction, elle se trouve en porte-à-faux, estime I. Perrin. Elle sert essentiellement à nourrir le vivier universitaire et les professionnels n'y ont guère leur place.

Il existe peu de filières de formation à la profession de traducteur littéraire. Le DESS créé à l'Université Paris 7 par Michel Gresset en 1990 fait toujours figure de pionnier. L'enseignement y est assuré par des praticiens. On y travaille tous les types de textes sans que jamais on imagine pouvoir produire une version canonique. L'essentiel est de pouvoir justifier une solution. L'enseignement vise à amener l'étudiant à produire un texte publiable et à acquérir des méthodes de travail.

C'est à ce DESS de traduction littéraire que Jean-Pierre Richard, lui aussi traducteur professionnel, a consacré une partie de sa présentation qui, partant d'un constat des relations tendues que l'université entretient avec la traduction professionnelle, fait état d'une plus grande ouverture qu'il porte au crédit de certains pionniers, tels Paul Bensimon et Michel Gresset. La traduction n'est pas pour J.-P. Richard « une leçon d'anatomie, une dissection de cadavres », faisant par là allusion à l'analyse pointilliste des traductions. Il y a au départ une empathie avec le texte à traduire – « je ne peux pas traduire des livres qui ne me parlent pas » – il faut capter la respiration, le rythme du texte. La traduction, précise-t-il, est toujours un travail sur sa propre langue, c'est un « véhicule de sédition » qui légitime d'autres façons de dire et met une langue figée à l'épreuve de l'étranger.

L'intervention de J.-P. Richard suscite en écho l'affirmation de Christine Raguette-Bouvard selon laquelle « la traduction est avant tout l'art de la subjectivité ». Des voix se font entendre pour qu'un prochain colloque soit organisé sur le thème de l'évaluation qualitative de la traduction littéraire.

L'après-midi a été consacré à deux interventions de collègues britanniques. Keith Harvey, membre actif du *Centre for Translation and*

Intercultural Studies (Manchester), s'est interrogé sur la nature même de la traduction en tant que discipline dont il redoute la fragmentation. Un premier type d'enseignement s'oriente vers les produits et prend la forme d'exercices de comparaison des textes originaux avec les traductions qu'ils ont inspirés ; la deuxième façon d'aborder la traduction est centrée sur la sociologie de la traduction, la troisième porte sur les processus et met en jeu la psychologie du traducteur. Keith Harvey définit le traducteur comme passeur interculturel et rattache explicitement la traduction aux études culturelles. Pour sa part, Peter Bush, directeur du Centre de traduction littéraire (BCLT), fait le point sur la formation à la traduction au niveau post-licence (MA). Le Royaume-Uni compte 25 filières de ce type qui s'adressent à des étudiants d'origines linguistiques diverses, ce qui ne simplifie pas la formation. Il prend l'exemple de l'Université de Middlesex qui offre depuis peu un « mastère » en théorie et pratique de la traduction faisant appel à des praticiens de la traduction qui jouent auprès des étudiants le rôle de responsable éditorial, le but étant d'amener chaque étudiant à produire une traduction de 1500 mots publiable. D'autres « mastères » mettent l'accent sur la traduction en tant que forme de création littéraire (« *creative writing* ») ; c'est par exemple le cas à Oxford et Cambridge. La formation à la création littéraire, discipline en plein développement, en arrive ainsi à perdre tout lien avec les départements de langues dans les universités où elle est enseignée.

Partant d'échantillons de traductions publiées (empruntées à deux traductions de *Chéri* de Colette, à la traduction d'*Alice* par Parisot et à une traduction d'*Une Vie* de Maupassant), j'ai pris un peu le contrepied de certaines thèses exposées au cours de la journée et plaidé en faveur de l'analyse critique de textes produits et, de préférence, de traductions multiples du même texte, permettant de définir ce qui est de l'ordre de la contrainte syntactico-sémantique par rapport à ce qui relève de la liberté des traducteurs. C'est à partir du relevé de ces contraintes, dont la mise en cohérence permet de repérer les modes de fonctionnement des systèmes de référence au temps et à l'espace, des marqueurs de l'identité, de l'altérité, de la proximité et de la distance, que peuvent s'opérer la prise en charge, l'appropriation d'un texte par l'apprenant-traducteur avant tout passage à l'acte. On est là assez loin de la traduction en tant que forme de création littéraire qui constitue à coup sûr l'aboutissement d'un art maîtrisé mais peut-être pas la meilleure façon d'entrer en traduction.

À partir de la présentation de l'offre en matière de formation à la traduction et des modes d'évaluation de la traduction à l'Université de

Paris III où elle a succédé à Paul Bensimon, Christine Raguët-Bouvard, traductrice de Nabokov, a défini les lacunes du système et procédé à une présentation des remèdes envisageables dans le cadre d'un enseignement de maîtrise de traduction. L'usage des outils traditionnels ne résout pas toutes les difficultés pour autant, ainsi que le démontre un exemple cité (il s'agissait du terme *stout-winded* tiré d'un extrait de John Barth), la recherche active, y compris auprès de la communauté des spécialistes, reste souvent irremplaçable et permet seule de combler cet « horizon de l'attente » pour reprendre la jolie formule de Christine Raguët-Bouvard.

S'il n'entrait pas dans l'esprit des organisateurs de ce colloque de dégager une plate-forme commune à l'issue des travaux et débats, du moins ont-ils eu la satisfaction de permettre la confrontation de pratiques et de modèles distincts, souvent nés de la contrainte et de la nécessité, qui ne pouvait qu'enrichir la « rumination » des uns et des autres et attester la vivacité du débat qui entoure la traduction et sa légitimité en tant que discipline universitaire.